



Constat avec croquis erroné

Par **koala92500**, le **27/10/2010** à **13:56**

Bonjour, j'ai été tamponnée à l'arrière par un taxi alors que j'étais à l'arrêt car je voulais prendre une place de stationnement sur le côté. Sur le constat la personne a coché la case 8 "heurte à l'arrière en circulant sur la même file" et moi j'ai coché la case 3 "prenait un stationnement". Cependant cette personne a mis sur le croquis une flèche qui va vers l'arrière pour mon véhicule. Je pensais qu'il voulait dire "elle voulait prendre la place" ! Et ma mon assurance me dit tort partagé !!!! à cause de cette flèche sur le croquis :(le taxi est injoignable et je me retrouve avec un demi-malus et la moitié de ma franchise !!! Est-ce normal ?? Merci pour vos réponses

Par **chaber**, le **28/10/2010** à **06:48**

Bonjour, Selon les cases cochées votre assureur applique le cas 43 de la convention IDA partage à 50/50. Compte tenu de votre case cochée "prenait un stationnement", plus la flèche de marche arrière, votre assureur aurait pu faire application du cas 50C de cette convention et vous imputer la totalité des responsabilités.

Par **koala92500**, le **28/10/2010** à **14:56**

par contre sur le croquis les véhicules ne sont pas identifiés par les lettres A et B, aucune rue n'est précisée... puis-je le contester ? Merci pour vos réponses

Par **koala92500**, le **28/10/2010** à **15:07**

excusez moi d'insister mais je viens de vérifier les cas cités 43 + 50 cela devrait faire 1.5 pour lui et 1 pour moi.rnrnenfin si je comprends bien....

Par **chaber**, le **29/10/2010** à **06:36**

Le constat amiable étant signé des 2 parties est considéré comme parfait.rnrnVous avez coché la case "prenait un stationnement", le croquis est suffisamment explicité par la flèche indiquant votre marche arrièrerrnrnles cas cités ne se cumulent pas, c'est l'un ou l'autrerrnrnLe nom de la rue n'aura aucune influence

Par **mimi493**, le **29/10/2010** à **10:12**

et toujours : ne jamais signer un constat, si vous n'êtes pas d'accord sur les cases cochées ou le croquis.